



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

N° 8214

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Session ordinaire 2022-2023

PROJET DE LOI

**relatif à l'acquisition de surfaces dans la copropriété de l'immeuble « Twist » à
Belvaux**

*

Article unique.

Le Gouvernement est autorisé à acquérir pour un montant de 62 595 000 euros le bloc A, le sous-bloc B2 ainsi que des archives et des emplacements de parking dans le bloc sous-sol A-B-C dans la copropriété de l'immeuble dénommé « Twist » inscrit au cadastre de la commune de Sanem, section C de Belvaux, lieu-dit « In der Langwies », sous le numéro 1415/8887.

Projet de loi adopté par la Chambre des Députés
en sa séance publique du 5 juillet 2023

Pour le Secrétaire général,

Le Président,

s. Isabelle Barra
Secrétaire générale adjointe

s. Fernand Etgen